



Rapport annuel des représentants Metz Métropole
au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
TAMM,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2023

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SAEML TAMM.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2023.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 5
Analyse de l'activité.....	page 6

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion et comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE																
ETAT CIVIL																
SAEML TAMM																
Siège social :	10 rue des Intendants Joba, CS 30009 - 57063 METZ Cedex 2															
N°RCS :	RCS METZ TI 538 567 793															
Date de création :	24/11/2011															
Objet social :	Le transport public de voyageurs, par tous modes et moyens. La gestion et l'exploitation de lignes et réseaux de transport public routier de voyageurs, et plus spécialement, l'exploitation du service public de transports urbains et du transport des personnes à mobilité réduite de l'agglomération messine, La mise en place, la gestion et l'exploitation de tous systèmes et services nécessaires à la parfaite exécution des services ci-avant précisés, ainsi que tous services et opérations annexes permettant une amélioration du service public, La réalisation de toutes études se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus spécifiées, la réalisation de toute prestation de service dans le domaine de l'ingénierie des transports, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.															
Forme juridique	Société d'Economie Mixte Locale															
Président	Jean-Marie NICOLAS															
Commissaire aux Comptes :	PricewaterhouseCoopers Audit - Lyon															
Nombre de salariés fin 2023 :	462															
ACTIONNARIAT																
Capital social de 2 000 000 €																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Capital social au 31/12/2023</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>1 200 000 €</td> <td>60,00%</td> </tr> <tr> <td>Kéolis</td> <td>500 000 €</td> <td>25,00%</td> </tr> <tr> <td>SNCF</td> <td>300 000 €</td> <td>15,00%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2 000 000 €</td> <td>100,00%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Capital social au 31/12/2023	%	Metz Métropole	1 200 000 €	60,00%	Kéolis	500 000 €	25,00%	SNCF	300 000 €	15,00%		2 000 000 €	100,00%
Actionnaires	Capital social au 31/12/2023	%														
Metz Métropole	1 200 000 €	60,00%														
Kéolis	500 000 €	25,00%														
SNCF	300 000 €	15,00%														
	2 000 000 €	100,00%														
Nombre total d'administrateurs au 31/12/2023 :	15															
*Dont représentants MM :	7 (Béatrice AGAMENNONE, Daniel DEFAUX, Patrick GRIVEL, Thierry HORY, Pierre MUEL, Alain PIERRET, Salvatore TABONE)															
*Dont représentants Kéolis :	4 (Laurent VERSCHELDE, Fabienne JOUSNI, Jean-Marc SAUVESTRE, Matthieu WILLARD)															
*Dont représentants SNCF :	1 (Sébastien PAVOT)															
*Dont personnalité qualifiée désignée par l'AG :	1 (Roger CAYZELLE)															
*Dont représentants des salariés :	2 (Ismael GARRIDO et Nathalie PETIT)															
JURIDIQUE																
Conventions conclues avec MM :	Délégation de service Public signée le 01/01/2012 (avenant prolongation signé le 07/07/2023)															
Mise à disposition (locaux, personnel, véhicules, matériels)	l'Espace Mobilité , Centre de maintenance des Intendants Joba, 3 P+R															
Engagements hors Bilan	5 contrats de crédit-bail (25 véhicules) auprès de Natixis Lease et du Crédit Coopératif															
Jetons de présence	600€ Président et 150€ Délégué (délibération du 15/07/2020)															
FINANCIER																
Dernier résultat net comptable connu :	242 056 € (Rapport Commissaires aux comptes 2023)															
Garantie d'emprunts :	Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 6 ans de 149 150€ en 2021 avec la Banque ICI Credit lyonnais - Achat d'un minibus.															
*Eurométropole de Metz	Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 7 092 540€ en 2021 avec la Banque Postale - Achat de 21 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 829 750€ en 2020 avec la Banque ICI Credit lyonnais - Achat de 5 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 125 280€ en 2020 avec la Banque Credit Coopératif - Achat de 4 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 846 300€ en 2019 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 3 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 732 058€ en 2019 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 2 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 045 323€ en 2017 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 3 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 2 028 840€ en 2017 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 8 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 2 287 440€ en 2016 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 9 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 347 525€ en 2016 avec la Banque Crédit Coopératif - Achat de 3 bus. Convention tripartite NATIXIS LEASE / Metz Métropole / TAMM en 2013 portant sur le financement par crédit-bail du matériel roulant à hauteur de 4 768 298€.															
Patrimoine	Biens de catégorie A : biens de retour (véhicules légers et bus, billettique, SAEIV - Ces biens sont nécessaires au fonctionnement du service public, ils appartiennent à Metz Métropole) Biens de catégorie B : Biens appartenant au délégataire (petits matériels et logiciels)															
Financement annuel apporté :																
*Eurométropole de Metz	50 M€ (Rapport annuel délégataire 2023)															

TAMM - Comptes annuels au 31/12/2023 en €							
Compte de résultat : TAMM							
CARGES	2023	2022	2021	PRODUITS	2023	2022	2021
60 - Achats	6 277 471 €	7 160 214 €	4 950 767 €	70 - Chiffre d'affaires	55 098 434 €	51 699 972 €	46 007 252 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	15 607 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	36 672 €	29 002 €	26 980 €
63 - Impôts et taxes	982 008 €	1 081 942 €	1 041 455 €	75 - Autres produits	430 109 €	389 034 €	354 196 €
64 - Personnel	23 626 577 €	23 305 028 €	22 368 606 €	76 - Produits financiers	36 886 €	67 €	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	414 998 €	787 395 €	356 878 €
65 - Autres charges courantes	21 876 207 €	20 379 579 €	18 463 216 €	78 - Reprise amortissements & provisions	1 457 360 €	3 501 049 €	2 286 374 €
66 - Charges financières	129 160 €	204 066 €	263 051 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	4 974 €	755 €	0 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	4 336 005 €	3 954 656 €	3 731 640 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
Total charges	57 232 402 €	56 086 240 €	48 818 735 €	Total produits	57 474 459 €	56 406 519 €	49 047 287 €
Résultat net de l'exercice	242 056 €	320 278 €	228 551 €				
Bilan : TAMM							
ACTIF	2023	2022	2021	PASSIF	2023	2022	2021
Immo incorporelles (20)	273 181 €	354 967 €	512 783 €	Capital	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	718 756 €	257 710 €	336 097 €	Réserves	84 813 €	76 251 €	76 251 €
Autres immo. Corporelles (23)	14 083 838 €	17 235 035 €	20 393 368 €	Report à nouveau	158 876 €	-153 040 €	-381 591 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	0 €				
Immo. Financières (27)	938 767 €	973 636 €	624 289 €	Résultat net de l'exercice	242 056 €	320 278 €	228 551 €
Avances et acomptes	59 480 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	2 330 841 €	2 745 839 €	3 160 837 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	16 074 022 €	18 821 348 €	21 866 537 €	Provisions risques & charges	2 247 332 €	2 015 062 €	4 427 194 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	7 063 718 €	7 004 390 €	9 511 242 €
Avances versées	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à plus d'un an	10 083 451 €	11 586 978 €	14 495 688 €
Stocks et encours (37)	1 857 942 €	1 167 044 €	1 745 678 €	TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	17 147 169 €	18 591 368 €	24 006 930 €
Créances d'exploitation (410,411)	1 844 759 €	1 076 566 €	1 239 549 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Autres créances	2 324 000 €	2 378 352 €	2 772 634 €	Dettes fournisseurs	4 738 308 €	5 357 235 €	2 731 726 €
Charg. const. Avance (486)	192 266 €	186 867 €	171 376 €	Dettes fiscales et sociales	6 850 967 €	6 589 680 €	5 942 147 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à moins d'un an	1 509 988 €	2 918 017 €	2 947 006 €
Avances reçues				Produits constatés d'avance	0 €	0 €	0 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 218 968 €	4 808 829 €	5 929 237 €	Dettes sur Immos et Autres dettes	4 072 345 €	7 995 484 €	5 344 885 €
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	10 004 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	17 171 608 €	22 860 396 €	16 965 764 €
Dispo. caisse, banque (51,53)	12 025 788 €	17 821 587 €	13 166 916 €	Crédits trésorerie			
TOTAL TRESORERIE	12 025 788 €	17 821 587 €	13 176 920 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	34 318 778 €	41 451 764 €	40 972 694 €	TOTAL GENERAL PASSIF	34 318 777 €	41 451 764 €	40 972 694 €

TAMM
10, rue des intendants Joba
CS30009
57063 METZ Cedex 2

ACTIVITE EN 2023

L'exercice 2023 constitue le 12^{ème} exercice de la délégation 2012-2024.
 C'est également le 10^{ème} exercice plein du nouveau réseau LE MET' structuré autour de METTIS et des 5 LIANES.

	2023	2022	2021	2020	Variation 22/23
Production kilométrique (yc services spéciaux)	9 498 595 km	9 475 924 km	9 148 822 km	8 107 519 km	0,24%
<i>dont production soustraitée</i>	<i>2 611 260 km</i>	<i>2 628 998 km</i>	<i>2 547 240 km</i>	<i>2 263 114 km</i>	<i>-0,67%</i>
<i>dont BHNS (Mettis)</i>	<i>1 448 012 km</i>	<i>1 485 311 km</i>	<i>1 487 620 km</i>	<i>1 346 338 km</i>	<i>-2,51%</i>
<i>dont transport sur réservation</i>	<i>157 968 km</i>	<i>191 426 km</i>	<i>168 201 km</i>	<i>146 073 km</i>	<i>-17,48%</i>
<i>dont TPMR</i>	<i>326 010 km</i>	<i>333 165 km</i>	<i>286 309 km</i>	<i>216 073 km</i>	<i>-2,15%</i>
Fréquentation (yc services spéciaux)	22 920 249	22 073 662	18 128 673	15 026 917	3,84%

Source : Rapport d'activité délégataire

Après deux années de crise sanitaire COVID-19, la production kilométrique continue sa croissance, avec une hausse de 0,24% entre 2022 et 2023 (due essentiellement aux lignes Citéis et scolaires avec respectivement +5% et +14%).

Quant à la fréquentation, elle augmente de quasiment 4% entre 2022 et 2023, ce qui témoigne d'une densification du réseau en lien avec la hausse moindre de la production kilométrique.

DONNEES FINANCIERES

	2023	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires (HT)	55 098 434 €	51 699 972 €	46 007 252 €	39 815 749 €
Résultat de l'exercice	242 057 €	320 278 €	228 551 €	-381 591 €
Total de bilan	34 318 777 €	41 451 764 €	40 972 694 €	40 835 479 €
Actif immobilisé	16 074 022 €	18 821 348 €	21 866 537 €	17 706 530 €
Capitaux propres	4 816 386 €	4 989 328 €	5 084 048 €	4 673 779 €
Dette à plus d'un an	10 083 451 €	11 586 978 €	14 495 688 €	8 956 319 €
Dette à moins d'un an	17 171 608 €	22 860 396 €	16 965 764 €	21 752 346 €

Source : Comptes annuels TAMM

DATES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION & DES ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration de la SAEML TAMM s'est réuni les :

- 12 avril
- 22 mai
- 25 septembre
- 04 décembre

L'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2023 s'est tenue le 18 juin 2024.

**Rapport des représentants de Metz Métropole
au conseil d'administration de la SAEML TAMM
Article L1524-5 du CGCT**

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Situation de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et évolution prévisible

Lors du Conseil Communautaire du 17 octobre 2011, l'Eurométropole de Metz a confié la gestion de son réseau urbain à la Société Keolis. Le nouveau contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012, pour une durée initiale de 12 ans. À cet effet, la SAEML TAMM (Transports de l'Agglomération de Metz Métropole) a été constituée.

Le Conseil métropolitain de l'Eurométropole de Metz du 3 juillet 2023 a autorisé la signature de l'avenant n°14 à la convention de Délégation de Service Public qui prolonge d'un an le contrat, jusqu'au 31 décembre 2024.

L'exercice 2023 constitue le douzième exercice de la Délégation 2012-2024.

1.1 Evolution des résultats et de la situation financière de la société

L'exercice 2023 a été impacté par les événements suivants :

- l'intégration de la commune de Lorry-Mardigny dans le Périmètre de Transport Urbain (PTU), ce qui porte à 46 le nombre de communes de l'Eurométropole de Metz,
- une fréquentation qui revient progressivement à des niveaux proches de ceux de 2019, après deux années 2020 et 2021 marquées par la crise sanitaire,
- l'ouverture d'une nouvelle agence 'VELOMET' en mai 2023 dans le quartier de l'Amphithéâtre, Parvis des Droits de l'Homme,
- l'intégration du produit METZ'O dans l'offre du réseau LE MET, après une année d'expérimentation en 2022, sur l'itinéraire Moulins-lès-Metz, Scy-Chazelles, Longeville Centre, St Symphorien, Saulcy, Moyen Pont,
- des déviations de lignes suite aux travaux préalables à la création de la ligne METTIS C, rue Franiatte et rue du XXème Corps Américain à Montigny-lès-Metz du 3 juillet au 5 novembre 2023,
- l'actualisation des tarifs applicables à compter du 1er août 2023, suite à une décision du Conseil métropolitain de l'Eurométropole de Metz du 3 juillet 2023,
- la mise en place d'un Plan de Transport Adapté (PTA) à compter du 4 septembre 2023 du fait de l'insuffisance de conducteurs pour pouvoir mettre en place l'offre nominale,
- le déploiement du nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV).

Production (hors services spéciaux) :

Le nombre total de kilomètres produits en 2023 (hors services spéciaux) s'est élevé à 9 497 212 kms (dont 2 611 260 kms sous-traités), soit +0,3% par rapport à 2022.

La production relative aux transports sur réservation est en net recul. En 2023, elle s'est élevée à 157 968 kms, en baisse de 33 458 kms par rapport à 2022 (-17,5%). Cette diminution est essentiellement liée à la suppression de la ligne P109 - Noisseville-Pôle Multimodal et aux modifications des lignes P101 - Coin-sur-Seille-PEM et P102 - Marieulles-PEM.

Le service TPMR a réalisé 326 010 kms, soit une production stable par rapport à 2022 ; 1 383 kms ont été parcourus pour les services spéciaux.

Sur l'année 2023, les kilomètres produits se répartissent selon les lignes de la façon suivante :

- LIANES 35 %
- CITEIS 21 %
- METTIS 15 %
- PROXIS : 15 %
- NAVETTES : 6 %
- ACCELIS (TPMR) : 3 %
- LIGNES SCOLAIRES : 3 %
- FLEXO : 1%

Sécurité :

Les actions de médiation et de prévention se sont poursuivies en 2023 avec les associations de quartiers et les comités de gestion des quartiers. Les principales actions étaient les suivantes :

- Rencontres régulières avec les chefs d'établissement des collèges :
 - Pierre Mendès France
 - Philippe de Vigneulles
 - Paul Valéry
- Intervention régulière auprès de l'association CMSEA pour évoquer les incivilités. Rencontres régulières avec le responsable.
- Participation à « Prox'Aventure » : 5 journées entre mai et septembre 2023 (quartier des Hauts de Vallières – Bellecroix – Sablon - Patrotte et Woippy)
- Participation mensuelle au « GPO Transport » (Groupe de partenariat opérationnel qui se réunit une fois par mois sous la houlette de la DDSP pour évoquer les difficultés liées au transport : incidents d'ambiance, problèmes de circulation, de stationnement...). Toutes les polices municipales participent également au GPO.
- Organisation de 3 GPO dédiés au quartier de Borny au sein du dépôt JOBA
- Participation à la journée d'intégration de nouveaux lycéens au lycée André Citroën
- Formation des pompiers et de la gendarmerie au centre d'Exploitation sur les interventions incendie et les interpellations avec maîtres-chiens dans les bus.
- Prêt d'un bus standard à la caserne SERRET pour la formation des futurs formateurs pour la sécurité dans les transports pendant les JO
- 6 interventions lors des journées du citoyen sur la prévention et la fraude dans les bus
- Rencontre le Service Militaire Volontaire pour faire des actions de sensibilisation ainsi que de recrutement

Les opérations de contrôles hebdomadaires avec la police nationale et la police municipale ont été poursuivies tout au long de l'année 2023.

Lors des émeutes de fin juin/début juillet 2023, une coopération incluant un point quotidien a été mise en place avec les services de maintien de l'ordre sur l'organisation et la sécurisation du réseau de transport. Cette proximité permanente a permis d'éviter des dégradations sur le matériel roulant et a permis de préserver le personnel et les clients dans un contexte particulièrement compliqué et tendu.

Par ailleurs, une rencontre a été organisée en novembre 2023 réunissant la DTSP, le procureur de la République et certains membres des équipes de contrôle des TMM afin d'échanger sur les pratiques de contrôle et sur le cadre légal à respecter. A cette occasion, il a été réaffirmé la volonté de maintenir la complémentarité des actions entre les services de police et les équipes des TMM.

Il est à noter le déploiement des caméras piétons auprès des équipes de vérificateurs depuis le début de l'année 2023. Cela a permis de faire baisser la tension lors des contrôles.

Un second chef d'équipe fraude-sécurité-médiation a été recruté au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, il a été recensé :

- 22 506 messages « Fraude » émis par les conducteurs signalant une suspicion de fraude (ces informations sont analysées pour l'élaboration du plan de Fraude).
- 435 messages « Perturbateurs (contre 197 en 2022) pour informer le PCC d'un danger potentiel. Ces messages permettent au PCC de dépêcher une équipe d'intervention adaptée à l'information.

Vingt arrêts de travail (11 chez les conducteurs, 8 chez les vérificateurs et 1 chez les agents de l'espace mobilité) ont été générés par les 64 incidents enregistrés pour l'année 2023. Ils représentent un total de 657 jours d'accident du travail.

Le nombre d'incidents est en diminution sensible par rapport à 2022. Les agressions physiques sur les conducteurs et sur les vérificateurs ont diminué par rapport à 2022 en nombre mais ont augmenté en gravité, générant davantage de jours d'arrêts de travail. Après une année difficile en 2022 en termes de jets de projectiles, ces derniers ont légèrement diminué en 2023.

La fréquentation (hors services spéciaux) :

En 2023, la fréquentation est impactée par les travaux de la ligne METTIS C et le Plan de Transport Adapté sur le 2ème semestre et reste en deçà des niveaux attendus à environ 23 millions de validations.

La fréquentation réelle en 2023 (hors services spéciaux et navette fluviale METZ'O) s'est élevée à 22 895 741 voyages, dont :

- 9 574 065 voyages sur le BHNS METTIS (+4,6% en 2023 vs 2022),
- 13 290 180 voyages sur le reste du réseau LE MET' (+3,4% en 2023 vs 2022),
- 31 496 voyages sur le service TPMR.

Le gain de fréquentation par rapport à 2022 (hors services spéciaux et navette fluviale METZ'O) est de 851 328 voyages, soit +3,9 %.

Sur l'année 2023, les lignes METTIS et les LIANES représentent plus de 83% du trafic total du réseau LE MET'.

Marketing et Communication :

Espace mobilité :

L'ensemble des mesures sanitaires (distanciation physique, plexiglass et gel hydroalcoolique) a été levé. Pour le confort de tous, le distributeur de gel hydroalcoolique est maintenu à disposition des clients.

Informations voyageurs - Communication :

Tout au long de l'année, une attention particulière a été accordée aux événements grand public qui ont lieu sur le territoire de la Métropole afin d'inciter le public à se déplacer en transport en commun, comme : Metz Plage, Moselle Open, exposition du Centre Pompidou-Metz, match de Handball, spectacle à l'Opéra-Théâtre ou dans une des salles de la Cité Musicale.

Par ailleurs une communication spécifique a été réalisée pour tous les événements qui engendrent un renfort de l'offre des services LE MET', à savoir, les fêtes de la Mirabelle, le Match FC Metz / OM, la Foire de mai, la FIM et les Marchés de Noël.

Rentrée scolaire :

Le réseau LE MET' a adapté son organisation pour anticiper la rentrée scolaire, et limiter le flux/l'attente fin août/début septembre (avec par exemple la transmission des dossiers d'inscription au format digital aux établissements scolaires ainsi que des renforts de personnel intérimaire à l'Espace Mobilité LE MET').

Une campagne de communication invitant les clients à se rendre sur les stands de rentrée dans les communes périphériques (LE MET' Tour), ainsi que sur le site de vente en ligne a été mise en place. Cela a permis de limiter fortement les files d'attente à l'Espace Mobilité.

Stands commerciaux :

49 opérations commerciales, dont 4 conjointes avec TER Fluo Grand Est ont été proposées sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Metz. Lors de ces opérations, les clients ont bénéficié d'informations sur le réseau (horaires, itinéraires et tarifs...) et sur l'ensemble des services proposés (site internet, application mobile, recherche d'itinéraire, vente à distance, P+R, intermodalités, VELOMET'...).

Les actions de communication :

Les actions réalisées en 2023 étaient les suivantes :

- Inauguration de la nouvelle agence VELOMET', communication sur les offres VELOMET' et nouvelle fonction de réservation en ligne. A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle agence de location de vélo VELOMET' une journée inaugurale, rythmée par de nombreuses animations a été organisée le samedi 13 mai. Cette inauguration a été accompagnée d'une communication autour du service de location LE MET' et de ses prix attractifs.
- Campagne METZ'O : LE MET' a accompagné l'Eurométropole de Metz dans la communication autour du service de navettes fluviales METZ'O : réalisation des dépliants horaires, communication sur les réseaux sociaux, newsletter, site lemet.fr. LE MET' a également pris en charge toute l'information voyageur (pontons, points d'arrêt, bateaux...)
- Communication Réseau Travaux juillet 2023. En complément de la présence terrain des agents déployés pour accompagner les clients lors des travaux réalisés sur le secteur sud de la Métropole, LE MET' a mis en place plusieurs actions de communication et d'information voyageur : charte « travaux » aux arrêts, mise en place de panneaux d'informations au niveau des pôles d'échanges et des principaux arrêts déviés. Une information spécifique travaux a également été diffusée aux clients par le biais de newsletters, du site internet lemet.fr, des réseaux sociaux et via une communication faite auprès des Mairies.
- Communication rentrée : Comme tous les ans, une campagne de communication a été réalisée auprès du grand public pour inciter les clients à recharger leur carte de bus avant la rentrée, via les différents canaux de distribution (DAT, dépositaires, boutique en ligne) dans le but de désengorger l'Espace Mobilité à la rentrée.
- Communication Semaine de la Mobilité - 16 au 23 septembre. Du 16 au 22 septembre 2023 s'est tenue la 22-ème édition de la Semaine européenne de la mobilité. Cette semaine de mobilisation a débuté le 16 septembre avec la Journée du Transport Public. À cette occasion, les utilisateurs du réseau LE MET' ont pu voyager en illimité toute la journée pour 1€.
- Communication recrutement : LE MET' recrute et forme ses nouveaux conducteurs et mécaniciens. Plusieurs Job Dating et Stands Recrutement ont été organisés en 2023. Une grande campagne de communication a été mis en place tout au long de l'année et se poursuit en 2024.
- Campagne Parkings-Relais. A l'occasion des fêtes de fin d'année, une campagne de communication a été réalisée pour promouvoir les Parkings-Relais LE MET' afin d'inciter les visiteurs à se rendre au centre-ville, aux centres commerciaux de l'Eurométropole et au Marché de Noël en stationnant leur véhicule sur un P+R LE MET'.

La vente de titres pour le compte de l'Autorité Organisatrice :

Sur décision de l'Autorité Organisatrice Eurométropole de Metz, la SAEML TAMM a appliqué une actualisation des tarifs au 1er août 2023 plafonnée à +9,8% sur l'ensemble de la gamme tarifaire (titres à voyage et abonnements), pour compenser la hausse des coûts d'exploitation, des salaires et des carburants.

Les tarifs applicables à la location de vélos n'ont pas été modifiés, hormis la création d'un tarif de location de vélo à assistance électrique Cargo à la journée ou à la semaine.

Par ailleurs, à la demande de la Métropole, la gratuité des navettes N81 CITY et N83 CITY a été prolongée sur l'ensemble de l'année 2023 pour soutenir les commerçants du centre-ville.

Les ventes TTC 2023 s'élèvent à 16 855 k€ et sont supérieures de 1 507 k€ (soit +9.8%) par rapport aux ventes de 2022. Ces recettes se décomposent de la façon suivante :

Ventes TTC en 2023	Montants en k€	Répartition des ventes
Occasionnels	6 546	38,8%
Jeunes 6-17 ans	2 406	14,3%
Jeunes 18-26 ans	2 538	15,1%
27-64 ans	3 069	18,2%
Seniors	693	4,1%
Titres sociaux	966	5,7%
Inter modaux	478	2,8%
Divers	82	0,5%
TPMR	76	0,5%
TOTAL	16 854	100,0%

Source : Rapport d'activité délégataire

La Délégation de Service Public stipule que l'Autorité Organisatrice est propriétaire des recettes d'exploitation du réseau et des recettes d'exploitation du transport des personnes à mobilité réduite. Le délégataire encaisse, au nom et pour le compte de l'Autorité Organisatrice et sous sa responsabilité, les recettes d'exploitation dont la gestion lui est confiée au titre du contrat. Les recettes nettes de frais de recouvrement sont reversées par le délégataire à l'Autorité Organisatrice tous les mois.

Les ventes d'abonnements se sont globalement mieux comportées que les ventes de titres occasionnels, avec une hausse de 12,8% pour les abonnements contre 6,1% pour les titres occasionnels. La part des abonnements représente 55% des titres vendus en 2023, équivalent à 2022.

Les recettes 2023 reversées à l'Eurométropole de Metz se sont élevées à 16 591 k€ TTC, en hausse de 1 210 k€ par rapport à 2022 (+7,9%).

Ces ventes de titres n'apparaissent pas au compte de résultat de la SAEML TAMM, elles sont reversées directement à Metz Métropole.

Parc Véhicules :

Parc	BHNS	Articulés	Standards	Midibus	Minibus	Mini Elec	Total
Avant 2013		22	28		3		53
2013	27	11	3		2		43
2014					6		6
2015						1	1
2016			1				1
2017		3	8		1		12
2018		8	3		1		12
2019		2	3			2	7
2020	3	5	4		1		13
2021		14	7			1	22
2022					1		1
2023							0
Parc TAMM	30	65	57	0	15	4	171
Parc ST			26	6	5		37

Conformément à la Délégation de Service Public et à ses avenants ce flux d'investissement (hors BHNS) est traité par la Rémunération du Renouvellement du parc de véhicules dénommé « C3 ».

L'âge du parc véhicules de la SAEML TAMM au 31/12/2023 est ainsi composé :

Parc TAMM au 31/12/2023		Quantité	Age Moyen	Quantité Catégorie	Age Moyen Catégorie
BHNS	Van HOOL	30	9,8	30	9,8
Articulé	Mercedes Citaro L	43	5,9	65	8,8
	Irisbus Citelis long	10	11,3		
	Renault VI Agora L	7	18,4		
	Volvo	5	15,0		
Standard	Mercedes Citaro S	32	6,2	57	11,3
	Agora	8	19,2		
	Citelis Line	17	17,3		
Mini	Dietrich City 23-Master	3	7,7	19	8,2
	Bluebus	4	5,1		
	Mini TPMR	12	9,4		
Mis à disposition	Heuliez GX 127	4	10,8	37	11,3
	City23 - Master-Noventis	5	7,1		
	Citaro Solo	24	11,7		
	Setra	2	14,2		
	Citaro ² k	2	16,0		
Parc Total au 31 décembre 2023				208	10,0

La composition par norme euro est la suivante :

Type véhicule	Etat du parc au 31/12/2023					Total
	Euro 3	Euro 4	Euro 5	Euro 6	Elec	
Articulé	7	5	21	32		65
BHNS			27	3		30
Midibus		2	4			6
Minibus		1		7		8
Standard	8	28	10	37		83
TPMR		2	8	2		12
Minibus électrique					4	4
Total	15	38	70	81	4	208

Source : Rapport d'activité déléguaire

SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs)

L'obsolescence du SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) sur la partie logiciels comme sur la partie des systèmes embarqués a fait l'objet d'une étude en collaboration avec les équipes du Pôle Mobilité de l'Eurométropole de Metz pour son renouvellement durant l'année 2022 au travers de l'échéance de fin de maintenance fixée par le fournisseur SIMPLICITI à l'été 2023.

Faisant suite fin 2021 à une étude, en lien avec les équipes de KEOLIS, des comparatifs des différentes solutions et à diverses visites de réseaux opérant des SAEIV efficaces, le choix s'est porté au 1er semestre 2022, sur la version Navinéo Packagée du fournisseur EQUANS, solution référencée à la CATP (Centrale d'Achat du Transport Public).

La solution Navinéo a concentré l'attention de l'Eurométropole et des TAMM au travers de la standardisation proposée (version packagée) permettant de rationaliser les coûts et de se garantir une résilience par son évolution dans le temps (1 version majeure par an) limitant les effets d'obsolescence qui sont connus dans les systèmes industriels. Un des enjeux majeurs du projet était de garantir le même niveau de fonctionnalités pour éviter toute régression pour le réseau LE MET' et son activité au quotidien.

Le projet de renouvellement a donc démarré début 2023 par la notification de la commande CATP réalisée par l'Eurométropole de Metz pour se focaliser sur le premier trimestre 2023 sur la phase des

études (logiciel et matériel). A l'été 2023, la recette usine a validé le fonctionnement sur banc d'essai avant le déploiement de lignes pilotes permettant les tests en conditions réelles et le prototypage des véhicules. Le déploiement en masse a débuté le 11 septembre 2023 pour se finaliser fin décembre 2023. Cette période a également fait l'objet des développements et ajustements des interfaces inhérentes au SAEIV (Billettique, Gestion des temps théoriques et réels, etc.).

Maintenance :

Organisation et gestion de personnel :

- En novembre 2023, un nouveau directeur maintenance et patrimoine a pris ses fonctions.
- Au 31 décembre 2023, l'effectif de maintenance des véhicules était déficitaire de 3. Face aux difficultés de recrutement sur ce type de profil, une démarche visant à accompagner des candidats dans une formation professionnelle au sein d'un établissement scolaire et au sein des ateliers de la société TAMM a été initiée à l'été 2022.

Maintenance des bus :

- La qualité de maintenance préventive est conservée à un niveau très élevé, avec une fréquence à 30 000 kms et un taux de réussite au contrôle technique de 98% (pour 306 contrôles techniques en 2023).
- Toutefois, le vieillissement du parc s'accompagne de pannes immobilisantes pour les véhicules les plus vieux, tel que les Agora mis en service entre 2003 et 2006, et qui subissent les effets de la corrosion sur leurs châssis. Au 31 décembre 2023, 6 véhicules (dont 1 accidenté) sont arrêtés car économiquement non réparables.

Maintenance METTIS :

- Fin 2023, la campagne de rénovation de la chaîne d'hybridation de 17 véhicules est terminée. Toutefois, l'ensemble du programme prévu n'a pu être réalisé du fait du retard de livraison des nouveaux packs batteries et des refroidisseurs, et de l'indisponibilité des techniciens VanHool réalisant le remplacement de ces packs batteries.
- En 2024, les TAMM disposent du stock nécessaire pour poursuivre la campagne de rénovation des chaînes d'hybridation sur quatre véhicules. Toutefois, celle-ci sera stoppée dans l'attente de la livraison des 6 derniers ensembles (12 packs batteries, 12 refroidisseurs).
- Parallèlement aux travaux sur la chaîne d'hybridation, les TAMM ont poursuivi la campagne de rénovation de la sellerie des METTIS. Fin 2023, 17 véhicules sont terminés. Afin de ne pas prendre de retard, la société a profité de ce décalage pour poursuivre les remplacements de sellerie intégrale sur 10 METTIS.
- Au 31 décembre 2023, 18 sujets techniques sont ouverts avec VanHool et partagés en réunions plénières régulières avec le SAV VanHool. Pour tous ces sujets, TAMM se heurte à l'absence de réponse du constructeur et notamment sur des sujets concernant la pérennité des Mettis de 2013.

Investissements dans les moyens techniques et au centre d'exploitation et de maintenance :

- Le camion de déneigement commandé en 2022 a été livré au mois de décembre 2023 et sera donc opérationnel en 2024.
- En 2023, la capacité de stockage du magasin a été augmentée pour accueillir le stock de pièces de rechanges des METTIS (installation mezzanine)
- Douze bornes de recharges pour véhicules électriques ont été é installées pour les véhicules de relèves et des services techniques.
- Dans un souci d'amélioration de la performance énergétique, le remplacement de l'éclairage conventionnel du parc de stationnement des véhicules a débuté et se prolongera sur 2024.

Evolution du parc de matériel roulant :

- En 2023, conformément au plan pluriannuel d'investissement, il n'y a pas eu de renouvellement de parc autobus. Toutefois, le parc de véhicules articulés a été complété par 10 bus articulés de location afin de répondre à l'accroissement du parc durant les périodes des travaux menés sur le réseau.
- La flotte de véhicules de services et utilitaires a été renouvelée respectivement par 5 voitures électriques

Stations Mettis :

En raison des violences urbaines de juin 2023, de nombreuses dégradations ont eu lieu sur les stations Mettis avec notamment 4 DAT (Distributeurs Automatique de Titres) vandalisés, 3 caméras détruites et 10 BIV Solari dégradées

P+R :

Sur demande de l'Eurométropole de Metz, des travaux ont été réalisés sur le P+R de Woippy afin de reconvertir une partie de ce dernier en parking de covoiturage de 72 places. Le parking de rabattement conserve une capacité de 180 places

Effectifs :

L'effectif TAMM en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 485 ETP en moyenne sur l'année 2023, dont 355 Conducteurs-Receveurs.

Comme l'année dernière, les conducteurs retraités sont venus renforcer les effectifs de conduite de l'Entreprise. L'Entreprise a continué à mettre en place plusieurs dispositifs innovants permettant de recruter des conducteurs-receveurs et des mécaniciens (Job Dating, Forums, campagnes médias...).

Les femmes représentent toujours 20 % de l'effectif total, la part des candidates aux métiers de la conduite et de la maintenance n'évoluant pas malgré les campagnes de communication dans les actions de recrutement.

La moyenne d'âge des salariés est de 45,7 ans, et l'ancienneté moyenne de 13,5 ans.

Evolution Contractuelle :

L'avenant n° 13 a été validé et signé au cours de l'année 2023. Les sujets abordés sont les suivants :

- prise en compte des ordres de service n° 84 à 87 intervenus depuis la signature de l'avenant 12
- élaboration d'un mécanisme financier visant à traiter les impacts et à rétablir l'équilibre financier du contrat de DSP consécutif à la crise sanitaire de la COVID-19
- neutralisation de la productivité Eurométropole de Metz pour l'exercice 2022
- reversement de la régularisation des prêts Action Logement
- reversement de la reprise de provision pour grosses réparations.

L'avenant n° 14 a également été signé au cours de l'exercice 2023 et vise en premier lieu à prolonger d'une durée d'un an la durée du contrat de délégation de service public, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Il vise en deuxième lieu à assurer la cohérence du contrat au regard de la pratique contractuelle, à clarifier certaines clauses, et à prévoir les évolutions à venir ainsi que les modalités de fin du contrat.

L'avenant n°15 a été approuvé par le conseil d'administration du 4 décembre 2023, puis a été validé et signé en février 2024 en conseil métropolitain. Il vise tout d'abord à prolonger d'un an supplémentaire la durée du contrat de délégation de service public, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Il vise également à poursuivre et finaliser la concertation entamée entre l'Autorité Organisatrice et le Déléguataire pour une réorganisation du réseau LE MET' effective à la rentrée scolaire 2024.

Le Déléguataire assurera la mise en œuvre et l'élaboration du bilan de cette réorganisation sur l'année 2024-2025 (de septembre 2024 à septembre 2025). Enfin, un terme de rémunération C6 est créé pour permettre le remboursement à l'euro l'euro de dépenses indispensables à l'exécution du service délégué, réalisées par le Déléguataire sur ses fonds propres et non prévues initialement par le Contrat. L'avenant n° 16 est en cours d'élaboration et portera principalement sur la prise en compte des ordres de service intervenus depuis la signature de l'avenant n°13.

Résultats de cette activité :

L'activité de la société au cours de l'exercice 2023 est caractérisée par les chiffres suivants :

Compte de résultat simplifié	2023	2022
Chiffre d'affaires net	55 098 434	51 699 972
Autres produits d'exploitation	1 924 140	3 919 086
Produits d'exploitation (1)	57 022 574	55 619 058
Charges d'exploitation (2)	57 098 268	55 881 420
Résultat d'exploitation (1) - (2)	-75 694	-262 362
Résultat financier	-92 274	-204 000
Résultat courant avant impôts (a)	-167 968	-466 362
Résultat exceptionnel (b)	410 024	786 640
Impôt sur les bénéfiques (d)	0	0
Résultat de l'exercice (a+b-c-d)	242 056	320 278
Capacité d'autofinancement	3 683 922	989 267

Source : rapport de gestion 2023

Le chiffre d'affaires augmente de 3,4 M€ entre 2022 et 2023 soit +6.6% en lien avec les effets de la reprise de la fréquentation et de la hausse des coefficients d'indexation sur la rémunération.

Les autres produits d'exploitation diminuent de 1,99 M€. Cette variation s'explique par un montant largement plus faible des reprises sur provisions sur les gros entretiens (chaînes de traction des bus METTIS : 2,37 M€ en 2022 contre 0,39 M€ en 2023)

Les charges d'exploitation sont en hausse de 1,2 M€, soit +2.2% entre 2022 et 2023. Les principales évolutions de ce poste de charges sont les frais de personnel extérieur (+858 K€), les dotations aux provisions pour risques et charges (+623 K€) les charges de personnel (+321 K€) et une économie de 808 K€ sur les pièces détachées.

Le résultat financier est en hausse de 112 K€ pour s'établir à -92 K€ en 2023.

Le résultat exceptionnel est à hauteur de 410 K€ en 2023, soit 48% de baisse entre ces deux exercices, s'expliquant en 2022 par le montant de la revalorisation des prêts « effort de construction », +372 K€.

1.2 Principaux risques et incertitudes

Au niveau de la performance commerciale, le nombre de validations en 2023 se situe à 97.7% du niveau constaté en 2019 (qui reste l'année de référence avant la crise sanitaire). Plusieurs événements ont empêché l'atteinte de ce résultat : travaux sur l'axe Franiatte/XXème Corps américain, mise en place d'un Plan de Transport Adapté (PTA) du fait d'une vague de départ de conducteurs à l'été 2023, le changement de SAEIV ayant entraîné momentanément une perte de l'interface avec la billettique.

En matière de ressources humaines, les TAMM ont initié un plan ambitieux d'embauche pour mettre un terme au PTA d'ici l'été 2024 et également absorber le développement du réseau souhaité par l'autorité organisatrice pour la rentrée 2024. Les TAMM restent assez exposés aux vagues soudaines de départs à cause de besoins similaires au Grand-Duché du Luxembourg. Les entreprises sous-traitantes sont également touchées par ce phénomène, pouvant impacter la qualité d'exploitation du réseau LE MET'. Par ailleurs, la maintenance des METTIS nécessite des collaborateurs disposant d'une expertise fine sur la chaîne de traction hybride (demain sur les véhicules H2 et électriques).

Au niveau de l'exploitation, beaucoup d'incertitudes subsistent sur l'employabilité des 30 BHNS Van Hool affectés aux deux lignes METTIS A et B. Des pannes récurrentes immobilisant de plus en plus souvent ces véhicules, le défaut d'approvisionnements en pièces souvent essentielles distribuées uniquement par le constructeur, ou encore l'apparition de symptômes d'usure des châssis.

2. Activité en matière de recherche et de développement

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation des transports publics urbains, le Conseil métropolitain de l'Eurométropole de Metz s'est prononcé, par délibération du 2 octobre 2023, sur la constitution d'une Société d'Economie Mixte à Opération Unique qui accueillera ce nouveau contrat de DSP. En vertu des conditions de sortie prévues dans le contrat de DSP existant entre l'Eurométropole de Metz et la SAEML TAMM (concernant la reprise des immobilisations, du personnel...), aucun impact n'a été identifié concernant les comptes clos au 31 décembre 2023 en lien avec la fin à venir du contrat de DSP

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le Conseil métropolitain de l'Eurométropole de Metz du 5 février 2024 a autorisé la signature de l'avenant n°15 à la convention de Délégation de Service Public qui prolonge d'un an le contrat, jusqu'au 31 décembre 2025.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2022.

Il n'y avait pas, au 31 décembre 2023, de participation des salariés au capital selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

La SAEML TAMM n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans le capital d'une autre société.

2. Prises de participation significatives ou prise de contrôle

La Société n'a acquis, au cours de l'exercice, aucune participation dans le capital d'une autre Société.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Liste des établissements secondaires

Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, figure en annexe 3 la liste des établissements secondaires de la Société.

2. Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises (article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier)

L'article L. 511-6 du Code monétaire et financier prescrit que le montant de certains prêts consentis à des entreprises économiquement liées au sens de l'article R. 511-2-1-1 du Code monétaire et financier doit faire l'objet d'une mention dans le rapport de gestion.

Nous vous précisons que la société n'a consenti aucun prêt en application des dispositions de l'article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier.

COMPTES ANNUELS

1. Résultats et proposition d'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 242 055,90 euros qui a été proposé d'affecter de la façon suivante :

- 12 102,80 Euros à la réserve légale,
- 229 953,10 Euros au compte report à nouveau.

Après affectation du résultat de l'exercice 2023, le compte report à nouveau (solde créditeur) s'élèvera à 388 829,27 Euros.

2. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été **distribué aucun dividende** depuis la constitution de la Société.

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Les éléments non déductibles relevant des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI sont listés ci-dessous :

Biens concernés	Eléments de dépense	Valorisation
Véhicules de Tourisme	Amortissements	1 551 €
	Taxe sur les véhicules des sociétés	13 238 €

4. Informations sur les délais de paiement en application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-

4)

Article D.441.1-1er : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
dettes ou créances non échus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	364	22	2	2	20	46
Montant total des factures concernées (TTC)	2 152 220	105 392	7 225	6 241	-896	117 962
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	9,01%	0,44%	0,03%	0,03%	0,00%	0,49%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels		Nbre jours		Commentaires	
	<input type="checkbox"/> Délais Légaux					

Article D.441.1-2e : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
dettes ou créances non échus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	177	44	24	16	28	112
Montant total des factures concernées (TTC)	141 779	82 992	19 462	38 545	60 330	201 329
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,26%	0,15%	0,04%	0,07%	0,11%	0,37%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement			Nbre jours		Commentaires	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Délais contractuels				
	<input type="checkbox"/>	Délais légaux				

Les données figurant dans ce tableau ne tiennent pas compte des créances clients liées aux abonnements transports.

5. Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint (Annexe 2), conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices. L'exercice 2023 est le douzième exercice d'activité de la SAEML TAMM.

CONVENTIONS

1. Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Ont été approuvées au cours de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Avenants 13 et 14 au contrat de délégation de service public, autorisés par le conseil d'administration du 12 avril 2023
- Avenant 2 à la convention de complémentarité entre la Région Grand Est et l'Eurométropole de Metz, autorisé par le conseil d'administration du 25 septembre 2023
- Avenant relatif à la prolongation des contrats de sous-traitance transport conclus avec Keolis 3 Frontières, autorisé par le conseil d'administration du 4 décembre 2023
- Avenant 15 au contrat de délégation de service public, autorisé par le conseil d'administration du 4 décembre 2023.

La convention suivante n'a pas été autorisée préalablement par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé :

- Avenant 3 au contrat d'assistance technique conclu avec Keolis

Au cours de l'exercice 2023, l'exécution des conventions suivantes a été poursuivie :

- Avenants 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 au contrat de délégation de service public autorisés par les conseils d'administration du 4 février 2013, du 8 avril 2013, du 3 février 2014, du 10 juin 2015, du 25 janvier 2016, du 28 novembre 2016, du 5 février 2018, du 15 février 2021 et du 19 avril 2021.
- Contrat d'assistance technique conclu avec Keolis, autorisé lors du conseil d'administration du 24 novembre 2011 et son avenant autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016.
- Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Keolis, autorisée lors du conseil d'administration du 7 mai 2012 et son avenant autorisé par le Conseil d'administration du 27 avril 2016.
- Contrat d'affrètement conclu avec Keolis 3 Frontières, autorisé lors du conseil d'administration du 18 juin 2018 et avenant relatif au changement de méthode de révision des prix des contrats de sous-traitance transport, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2022.
- Conventions tripartites portant sur le financement du matériel roulant, de la billettique et du SAEIV autorisées par le conseil d'administration du 5 novembre 2012.

- Plan de déplacement Entreprise (PDE) conclu avec SNCF Mobilités, autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016, et avenant autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016.
- Marché de prestations « Centre de Relation Client » conclu avec KISIO Services, autorisé par le conseil d'administration du 7 décembre 2020.
- Convention relative à la mise en œuvre de la gamme tarifaire combinée conclue avec la Région Grand Est, Metz Métropole et la SNCF et autorisée par le conseil d'administration du 28 novembre 2016.
- Conventions de mise à disposition d'applications et de prestations de services par Keolis, autorisées par le conseil d'administration du 23 janvier 2017, du 5 février 2018, du 19 mai 2020, du 7 décembre 2020.
- Convention pour la mise en œuvre de l'intégration tarifaire entre les réseaux LE MET' et TER, autorisée par le conseil d'administration du 25 septembre 2017, avenant 1 autorisé par le conseil d'administration du 7 décembre 2020 et convention de complémentarité entre la Région Grand Est et Metz Métropole en matière de transports sur son territoire qui prend fin à échéance 31 août 2027.
- Convention pour l'installation d'un valideur en gare de Peltre sur le domaine public SNCF Réseau, autorisée par le conseil d'administration du 27 novembre 2017.
- Marché de prestations « Exploitation des 3 P+R du réseau LE MET' » conclu avec EFFIA Stationnement, autorisé par le conseil d'administration du 27 novembre 2017.
- Convention d'occupation d'un bien du domaine public de SNCF Mobilités, autorisée par le conseil d'administration du 28 janvier 2019.

Le Commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il relate dans son rapport spécial

2. Conventions visées à l'article L. 225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce

Non applicable

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Situation des mandats des administrateurs

Il est à préciser que le mandat d'administratrice d'Anne LIEURE (KEOLIS SA) est arrivé à échéance en avril 2023. Elle sera remplacée par Matthieu WILLARD (KEOLIS SA).

2. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de six exercices de la société PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes de la SAEML TAMM, arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'Assemblée Générale Ordinaire doit désigner un commissaire aux comptes pour les 6 exercices 2024 à 2029.

ANNEXE 1

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Modalité d'exercice de la Direction Générale

Nous vous indiquons, conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, que le conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

2. Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux (dans toute société)

Nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

3. Liste des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et d'autre part, une autre société dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Néant.

4. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générales des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Néant.

Etat des mandats sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Béatrice AGAMENNONE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administratrice	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administratrice	Ecole Supérieure d'Art de Lorraine	2015	
METZ METROPOLE	1 ^{ère} Vice-Présidente	AGURAM	2014	
METZ METROPOLE	Administratrice	UEM	2018	
METZ METROPOLE	Administratrice	ENIM	2020	
REGION GRAND EST	Administratrice	NOUVELLE SPL FERROVIAIRE	03/2021	
REGION GRAND EST	Administratrice	LORRAINE INP	03/2021	

Xavier BOUVET

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	10/07/2023
METZ METROPOLE	Administrateur	ASSOCIATION BLIIDA	01/09/2020	10/07/2023

Roger CAYZELLE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	24/11/2011	
	Président	RESEDA	4/11/2021	

René DARBOIS

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Censeur	SAEML TAMM	24/11/2011	
METZ METROPOLE	Administrateur	HAGANIS	12/05/2014	
	Administrateur	INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE	2019	
AMORCE	Administrateur	MEDIATION DE L'EAU	2018	
HAGANIS	Administrateur	ASSOCIATION AMORCE	2008	

Daniel DEFAUX

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	AGURAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	HAGANIS	08/07/2020	

Franck DUVAL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Directeur Général	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	02/02/2015	04/05/2023

Ismaël GARRIDO

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié	TRANSPORT DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	08/11/2018	

Patrick GRIVEL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant Titulaire	SCOTAM	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	Syndicat Intercommunal des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont (SEBVF)	22/01/2018	
METZ METROPOLE	Représentant	Collège Paul Valéry de BORNLY	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	Commission d'appel d'offres	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Membre suppléant	Lycée Paul Valéry	15/07/2020	

Augustin de HILLERIN

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Directeur Général	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	04/05/2023	

Thierry HORY

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	SEBL	2016	
METZ METROPOLE	Représentant	Collège La Louvière à Marly	2017	
METZ METROPOLE	Administrateur	Syndicat Seille Aval	07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	Régie de l'Eau	09/2020	

METZ METROPOLE	Administrateur	HAGANIS	09/2020	
REGION GRAND EST	Représentant	LPR Citroën Marly	2016	
REGION GRAND EST	Représentant	Ensemble scolaire Jean XXIII à Montigny-lès-Metz	2018	
REGION GRAND EST	Représentant	Notre Dame de Peltre	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	Lycée Raymond Mondon	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	Lycée René Cassin	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	AGURAM	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	EPFL	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	SMO DES PORTS LORRAINS	2021	

Fabienne JOUSNI

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	28/01/2019	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS BESANCON MOBILITES	01/01/2021	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS CAEN MOBILITES	21/06/2023	

Anne LIEURE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administratrice	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	27/11/2017	12/04/2023
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS RENNES	08/06/2016	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS BORDEAUX METROPOLE	24/11/2014	
	Administratrice	KEOLIS SA	23/10/2019	

Pierre MUEL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant	AGURAM	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SCOTAM	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant	REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	23/11/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	COMMISSION DECHET	23/11/2020	

Jean-Marie NICOLAS

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Représentant au CA et à l'AG Président du Conseil d'Administration	TRANSPORT DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Président	SEM DU TECHNOPOLES	09/2020	

Sébastien PAVOT

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
SNCF	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	26/09/2022	

Nathalie PETIT

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	19/10/2018	

Alain PIERRET

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Délégué	HAGANIS	14/05/2008	

Jean-Marc SAUVESTRE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	05/02/2018	
KEOLIS SA	Administrateur	FEDERATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES	19/01/2023	

Salvatore TABONE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	REGIE DE L'EAU	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	EUROMETROPOLE METZ HABITAT	15/01/2022	
METZ METROPOLE	Administrateur	CLECT MM	02/09/2020	

Pierre TIERCELIN

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
	Censeur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	03/11/2014	

Laurent VERSHELDE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Président	KEOLIS AMIENS	22/03/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS CAEN MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS DIJON MULTIMODALITE	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS BESANCON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS METROPOLE ORLEANS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS GRAND NANCY	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS PERPIGNAN MEDITERRANEE	10/12/2021	
KEOLIS SA	Président	KLP 63	13/12/2022	
KEOLIS SA	Président	KLP 64	13/12/2022	
KEOLIS SA	Président	KLP 65	13/12/2022	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS TOURS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS PAYS D'AIX	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS CHAMBERY	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS DIJON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS NIMES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS ORLEANS VAL DE LOIRE	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS COTE BASQUE - ADOUR	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS HAINAUT VALENCIENNOIS	28/10/2022	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS TOURS ACCESS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KLP 61	10/12/2021	
KEOLIS SA	Membre du Comité Stratégique	HOVE	23/09/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	07/12/2020	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS AMIENS	22/03/2021	

KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS DIJON MULTIMODALITE	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS CAEN MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS BESANCON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS METROPOLE ORLEANS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS GRAND NANCY	12/01/2021	

Matthieu WILLARD

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/04/2023	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS AMIENS	15/03/2019	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS CAEN MOBILITES	15/03/2019	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS BESANCON MOBILITES	15/03/2019	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS METROPOLE ORLEANS	02/12/2018	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS GRAND NANCY	07/12/2018	
KEOLIS SA	Liquidateur	KEOLIS LORIENT	31/12/2019	
KEOLIS SA	Liquidateur	KEOLIS ARTOIS- GOHELLE	30/06/2022	

ANNEXE 2

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Résultats financiers de la société au cours de l'exercice 2023

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	2019	2020	2021	2022	2023
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
b) Nombre d'actions émises	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
c) Nombre d'Obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	48 632 670	39 815 749	46 007 252	51 699 972	55 098 434
b) résultat avant impôts, amort. et provisions	4 986 980	1 207 467	2 858 668	1 776 662	4 095 040
c) Impôt sur les bénéfices	901 263	4 778	0	0	0
d) Résultat après impôts, amort. et provisions	69 155	-381 591	228 551	320 278	242 056
e) Montant des bénéfices distribués					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amort. et provisions	204,29	60,13	142,93	88,83	204,75
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	3,46	-19,08	11,43	16,01	12,10
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL					
(*) a) Nb salariés TAMM annuel moyen					
- effectif physique	483,0	476,3	477,0	469,0	463,0
- équivalent temps complet	474,9	469,0	469,0	460,0	457,0
b) Montant de la masse salariale	16 479 826	15 482 289	15 935 708	16 644 349	17 103 977
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	7 841 373	6 257 807	6 432 897	6 660 679	6 522 600
d) Participation	453 413				

(*) (IV a : Nombre de salariés TAMM, hors intérim)

Source rapport de gestion 2023

ANNEXE 3

LISTE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Etablissement T.A.M.M., Agence Commerciale VELOMET sise 17, avenue François Mitterrand & 7, Parvis des Droits de l'Homme 57050 METZ.

Béatrice AGAMENNONE
Mandataire Metz Métropole



Pierre MUEL
Mandataire Metz Métropole



Thierry HORY
Mandataire Metz Métropole



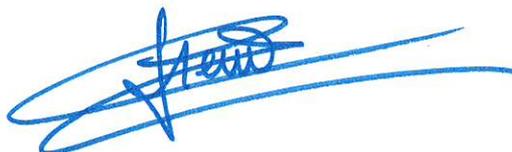
Jean-Marie NICOLAS
Mandataire Metz Métropole



Daniel DEFAUX
Mandataire Metz Métropole



Alain PIERRET
Mandataire Metz Métropole



Patrick GRIVEL
Mandataire Metz Métropole



Salvatore TABONE
Mandataire Metz Métropole

